n°91
LE MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU DÉPARTEMENT DU LOT

# CONTACT de tous les LOTOIS

LOT
LE DÉPARTEMENT

www.lot.fr | octobre 2014

**14-18**
LES LOTOIS SE MOBILISENT

**PRÉVENTION**
LES ENFANTS FACE AUX ÉCRANS

**HABITAT**
DES CONSEILS GRATUITS

## COLLÈGES : LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

# Marie Lacroix,
## gestionnaire
au pôle Collèges et Transports

« J'assure la gestion administrative et budgétaire d'Ordi'Lot, opération qui consiste à doter chaque élève de 6e d'un ordinateur portable. Cela concerne tous les ans 1 800 élèves de 6e. J'interviens à chaque étape de la procédure : élaboration des dossiers, gestion des demandes, organisation des distributions... Je suis l'interlocutrice des familles. Que ce soit par un accueil physique ou téléphonique, je les accompagne dans leurs démarches. J'effectue également la gestion de l'équipement informatique des collèges et de l'environnement numérique de travail ».

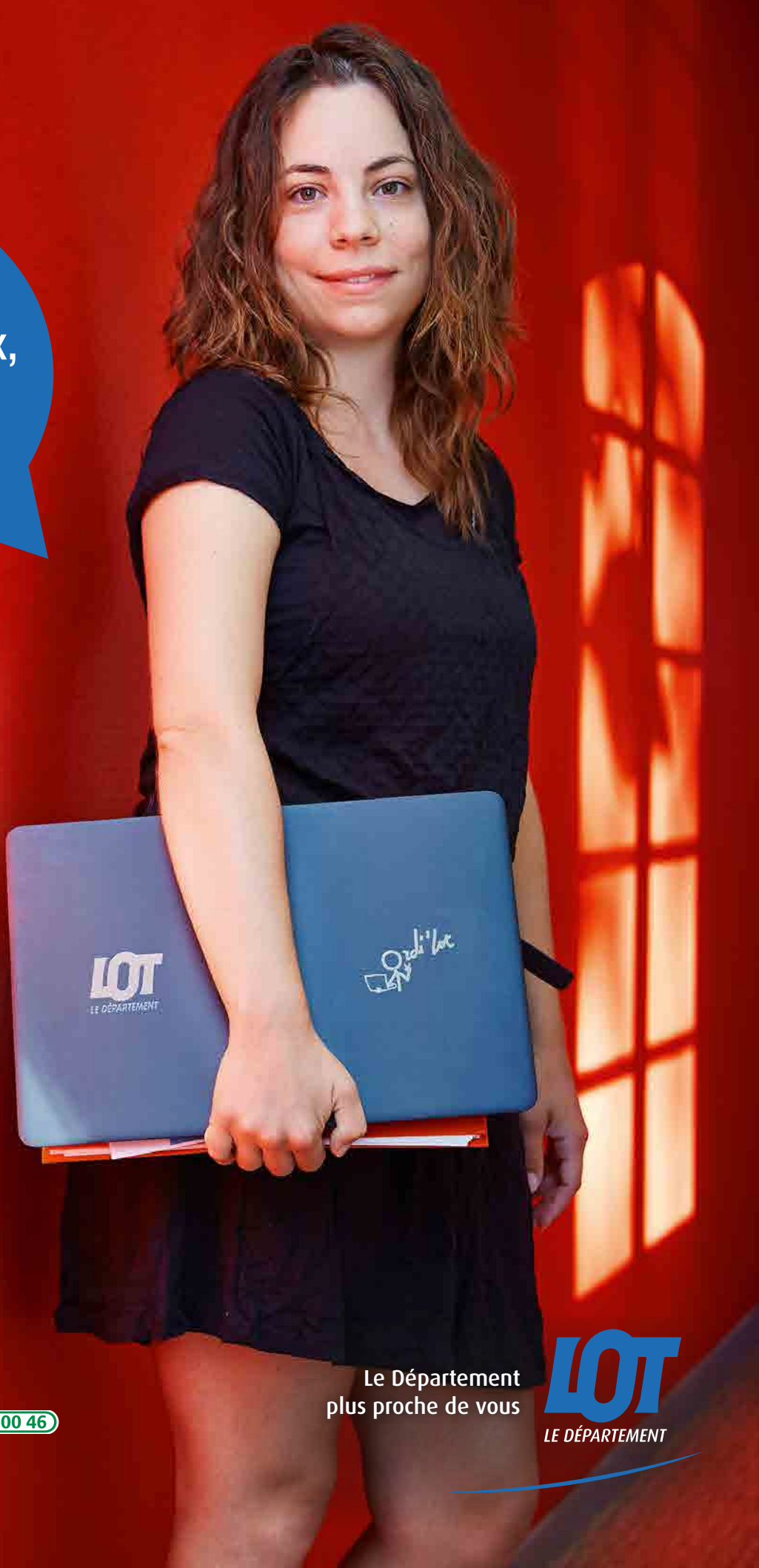


Ordi'Lot
N° Vert 0 800 00 00 46

Le Département
plus proche de vous

LOT
LE DÉPARTEMENT

Restauration scolaire au collège de Martel.

## sommaire


**4 PAROLES DE LOTOIS**

**6 RÉFORME TERRITORIALE**
Les Départements ruraux seront préservés

**8 RESTAURATION SCOLAIRE**
Crudités et fruits à volonté au collège de Martel

**10 JEUNESSE**
Lancement de la construction de la cité scolaire de Luzech

**11 BUDGET**
Ce que le Département consacre à chaque collégien

**13 PRÉVENTION**
Les enfants face aux écrans

**14 ENVIRONNEMENT**
Le Département, producteur d'électricité

**16 HABITAT**
Les conseils gratuits du CAUE

**18 ROUTES**
Saint-Michel-de-Bannières, nouveau maillon de la Voie d'avenir

**19 DOSSIER**
**14 -18 DANS LE LOT**
20 Le trésor des Archives départementales
21 Les monuments aux morts, un patrimoine ignoré
22 Les lettres d'Achille Pontié, paysan, poilu et poète

**24 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES**

**25 SPORT**
Retour sur la fête des sports à Cahors

**26 HEUREUX D'ÊTRE LOTOIS**
Jean-Pierre Alaux, journaliste et écrivain

**28 CULTURE**
Le projet de l'Usine à Saint-Céré

**29 PATRIMOINE**
Tout savoir sur les châteaux du Lot

**30 AGENDA**


Votre trimestriel Contact lotois est diffusé par La Poste et par Adrexo dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous avez connaissance d'un problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter au **05 65 53 40 00**


Contact lotois est un magazine édité par le Département du Lot et diffusé gratuitement. Directeur de la publication : Willy Luis, directeur général des Services du Département. Rédaction et coordination du magazine : service Communication. Responsable de la rédaction : Jean-Louis Barrère. Rédacteurs : Jérôme Poupon, Aurélie Beauvois. Photos : Nelly Blaya, Maxime Montussac (p. 10). Coordination : Catherine Vinau. Création et mise en page : Ogham. Impression : Fabrègue imprimeur. Distribution : Adrexo et La Poste. Tirage : 87 000 exemplaires. Contact lotois : Avenue de l'Europe-Regourd, BP 291 46005 Cahors cedex 9 - Tél. 05 65 53 41 27. Courriel : contact.lotois@cg46.fr - Internet : www.lot.fr. Dépôt légal : octobre 2014. ISSN : 1147 – 9000

Afin de préserver l'environnement, Contact lotois est imprimé sur du papier 100 % recyclé.


## édito

# Un service public toujours plus performant

Le Département est au service de tous les Lotois, et notamment des plus vulnérables. Le bien-être et l'accompagnement des personnes âgées sont ainsi au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

Un projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement vient d'être adopté par l'Assemblée Nationale. Il propose une véritable amélioration de la prise en charge des personnes âgées à domicile et pose les jalons de l'adaptation de notre société au vieillissement de la population.

Dans le Lot, le vieillissement est un enjeu démographique majeur : à l'horizon 2030, plus de 40 % de la population sera âgée de plus de 60 ans.

Allocation personnalisée d'autonomie, téléassistance, Espaces personnes âgées : les agents du Département mettent tout en œuvre pour permettre aux aînés de vivre chaque jour dans les meilleures conditions, quels que soient leur degré d'autonomie et leur choix de vie.

Comme dans l'ensemble des actions que nous menons, nous avons l'ambition d'offrir aux personnes âgées un service public toujours plus performant et adapté aux besoins de chacun.

**Serge Rigal**
Président du Département du Lot

Vous avez des idées,
des propositions,
des remarques
**écrivez-nous !**
contact.lotois@cg46.fr

## PROBLÈME DE VISIBILITÉ ?

**La sortie du chemin où je réside est très dangereuse pour entrer sur la RD 820 vers Saint-Pierre-Lafeuille, car la visibilité est trop courte pour les véhicules arrivant dans le sens nord / sud. Il faudrait débroussailler plus largement la courbe à cet endroit de la route départementale. Plusieurs résidants du secteur m'ont fait part de ce problème crucial.**

**L. L.** (Maxou)

L'accès de cette voie communale se situe effectivement dans une zone présentant des distances de visibilité limitées.
Pour tenir compte de ce type de situation, le Département du Lot complète ses opérations de fauchage classiques. Ainsi, suite au printemps humide que nous avons connu cette année, la végétation s'est fortement développée : il a donc été procédé à la coupe des arbustes gênants. L'impact de ces interventions reste cependant limité dans la mesure où le Département ne peut pas intervenir sur les terrains privés.

infos

**Le règlement départemental des transports scolaires est consultable sur lot.fr et sur l'ENT (espace numérique de travail).**
**http://www.lot.fr/transports-scolaires**

## Quelles règles pour les transports scolaires ?

Je viens témoigner ma satisfaction de votre service "Transports scolaires", d'une gentillesse et d'un professionnalisme qui doit être souligné. Encore merci pour votre contribution pour les billets de train pour mon fils scolarisé au lycée hôtelier de Souillac.

**D. L.**

Lors de chaque rentrée scolaire, entre juin et septembre, de nombreuses demandes de cartes de transport scolaire arrivent dans les services du Département. Pour bénéficier d'une carte de transport scolaire, voici quelques règles à connaître :

**1.** Le domicile de l'élève doit être situé dans le département du Lot.

**2.** Les élèves doivent être inscrits dans les établissements publics ou privés de la maternelle jusqu'à la terminale (cela concerne les pré-apprentis non rémunérés).
**Attention :** les établissements médico-éducatifs et les centres d'apprentissage ne relèvent pas du statut scolaire. Pour les études supérieures, la gratuité est assurée uniquement dans les bus départementaux.

**3.** La distance entre le domicile de l'élève et l'établissement scolaire ne doit pas être inférieure à 1 km pour les maternelles et à 3 km pour les autres.
**Attention :** en cas de regroupement pédagogique intercommunal (RPI), la distance s'apprécie entre le domicile et l'école du RPI qui en est la plus éloignée.

**4.** L'élève doit être inscrit dans son établissement de rattachement.
- pour le primaire, l'Inspection académique définit pour chaque commune (ou partie de commune), une école de rattachement ;
- pour chaque collège, le Département définit un secteur de rattachement ;
- pour chaque lycée, l'Inspection académique définit un secteur de rattachement.

Des dérogations à la sectorisation peuvent être accordées :
- pour le primaire, par le maire de la commune de domicile de l'élève,
- pour le secondaire, par l'Inspection académique.

**Attention :** les collégiens et lycéens lotois scolarisés dans un autre département peuvent bénéficier d'une aide pour le transport scolaire à la seule condition que l'enseignement suivi ne soit pas dispensé dans les établissements du Lot ou que les établissements lotois manquent de place dans la filière choisie.

**5.** Le demandeur de la carte de transport doit s'engager à utiliser le service de transport régulièrement :
- chaque semaine pour les élèves internes,
- au moins 4 jours par semaine pour les élèves externes ou demi-pensionnaires.

## DÉVELOPPONS LE COVOITURAGE !

La plate-forme covoiturage.lot.fr est, à mon sens, une excellente initiative, mais elle gagnerait à être développée. Le covoiturage est très « tendance » et de nombreux Lotois rencontrent des difficultés en matière de mobilité. Je pense que chaque mairie, chaque structure (associative, culturelle, etc.), ainsi que les commerces et les entreprises devraient relayer cette information pour dynamiser l'opération. À mon niveau personnel, je communique sur ce site, mais je pense que nous pourrions faire beaucoup plus pour le développer et servir l'ensemble des Lotois et touristes !

**Pascaline Morel** (Blars)

En accès direct, l'adresse de la plate-forme de covoiturage est
http://covoiturage.lot.fr
Via le site www.lot.fr, l'accès s'effectue via la rubrique d'accueil des transports :
http://www.lot.fr/transports
Cette plate-forme de covoiturage devrait connaître des modifications dans les mois à venir pour être encore plus performante.

## DES FORMATIONS POUR LES BIBLIOTHÉCAIRES

Je remercie vraiment la BDP (bibliothèque départementale de prêt) pour les formations organisées parce que c'est le seul moment où je peux rencontrer réellement d'autres professionnels et que cet espace de discussion est très précieux. Cela permet de prendre de la distance vis-à-vis de son quotidien et donc de remettre en question les habitudes prises.

**Noëlie Florio, médiatrice des bibliothèques** (Cazals-Salviac)

Stages pour développer de nouvelles compétences, présentations sur l'actualité éditoriale ou interventions « à la demande » : la Bibliothèque départementale de prêt, service de lecture publique du Département, propose un programme de formations gratuites aux bibliothèques du Lot. Une manière de soutenir les équipes professionnelles ou bénévoles dans la gestion et l'animation de leurs structures.
Renseignements : 05 65 53 49 21

## COMMENT OBTENIR LA MARQUE « ESPRIT LOT » ?

Étant sellier harnacheur artisan d'art et ayant un atelier de sellerie artisanale, la marque « Esprit Lot » m'intéresse et je souhaiterais connaître les pré-requis pour bénéficier de ce logo.

**Charlotte Mareigner** (Puyjourdes)

La marque Esprit Lot est un signe de qualité qui s'applique à des produits et des services issus du territoire lotois.
Dans le domaine du tourisme, une soixantaine de partenaires contribuent déjà à offrir et à diffuser une bonne image du département.
À terme, l'objectif est de dépasser le périmètre du tourisme et de l'accueil et de l'ouvrir à des prestations, productions et initiatives inscrites dans une démarche de qualité.
En ce qui concerne la marque « Esprit Lot », l'agence de développement touristique Lot Tourisme (107, quai Cavaignac à Cahors - 05 65 35 07 09) vous donnera toutes les informations. Et vous en trouverez quelques-unes sur son site Internet (www.tourisme-lot.com).

ESPRIT-LOT **La marque Esprit Lot** est un signe de **qualité.**

Le village de **Béduer.**

+ infos

**ÉLECTIONS**

**Mars 2015 : élections des conseillers départementaux. Ils seront au nombre de 34 dans le Lot, répartis sur 17 cantons (une femme et un homme par canton). Ces élus constitueront le conseil départemental.**
**Fin 2015 : élections des conseillers régionaux. Ces élus devraient faire partie de la nouvelle région Midi-Pyrénées - Languedoc Roussillon, région qui totalisera 13 départements, dont le Lot. Le texte de loi relatif à cette nouvelle configuration a été adopté en première lecture en juillet dernier à l'Assemblée nationale. Son examen se poursuivra cet automne au Parlement.**

**CLARIFICATION DES COMPÉTENCES**

**Le projet de réforme qui devrait être prochainement soumis à la discussion des parlementaires clarifie les compétences de chaque niveau de collectivité. Ainsi, le Département se concentrerait sur le vaste champ de la solidarité qui couvre la petite enfance, les personnes âgées et handicapées, l'insertion, la famille. Il continuerait aussi à s'occuper de tourisme, de sport, de culture, d'environnement et de soutien aux communes. Transports, routes et collèges seraient pris en charge par la Région.**

# Les Départements ruraux seront **préservés**

## Le Premier ministre l'a annoncé le mois dernier : les Départements ruraux seront préservés, avec des compétences clarifiées.

Alors qu'il a été question, ces derniers temps, de la suppression des Départements, l'annonce du Premier ministre répond à une attente exprimée par les citoyens et les collectivités locales. Ainsi, le 26 juin dernier, en séance publique du Conseil général, les élus ont unanimement souligné le rôle essentiel d'un Département. Ils ont été soutenus clairement en cela par les parlementaires lotois mais aussi par l'ensemble des présidents des chambres consulaires : Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers.
Aujourd'hui, concernant l'avenir des Départements, une distinction se fait clairement jour entre eux :

- Les départements dotés d'une grande métropole devraient s'effacer au bénéfice de cette dernière (c'est le cas, par exemple, du Département du Rhône et de la métropole lyonnaise).
- Dans les départements comptant des intercommunalités fortes, les compétences départementales pourraient être assumées par une fédération d'intercommunalités.
- Les Départements qui occupent un territoire très rural, avec des intercommunalités de taille modeste, seraient préservés. Le Lot entrerait bien évidemment dans cette dernière catégorie.

# Pourquoi le Département est **utile**

Chaque jour, le Département est à vos côtés.
En quelques exemples concrets, tour d'horizon rapide de services dont vous pouvez bénéficier.

## Jeunesse

**L'établissement scolaire où se rend votre enfant se situe à plusieurs kilomètres de votre domicile**

Le Département vous offre la **gratuité** d'un transport **sécurisé,** en présence, si nécessaire, d'un accompagnateur de transport scolaire.

## Solidarité

**Vous recherchez une assistante maternelle pour garder votre enfant ?**

Le service de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Département, proche de votre lieu d'habitation, s'est assuré de l'**agrément** de l'assistante maternelle que vous allez contacter.

**Vos parents, âgés, sont de moins en moins autonomes. Comment les accompagner ?**

L'Espace personnes âgées le plus proche de chez vous va vous aider soit pour favoriser le maintien à domicile soit pour trouver un **lieu d'hébergement.**

## Routes et aménagement

**Cet hiver, la route qui vous permet de vous rendre au travail le matin est enneigée.**

Le Département mobilise tous ses agents en période hivernale pour **déneiger les routes.**

## Économie

**Vous êtes artisan et vous recherchez des chantiers.**

Le Département s'organise pour permettre aux artisans lotois de pouvoir **répondre aux appels d'offres.**

## Solidarité territoriale

**Vous êtes élu dans un village du Lot. Vous avez un projet de rénovation de votre salle des fêtes.**

Le Département vous accompagne dans votre projet de financement et participe à l'**investissement** que vous ne pourriez réaliser seul.

## Démocratie

**Vous souhaitez faire part de vos problèmes, de vos projets d'entreprise, communaux ou associatifs.**

Votre conseiller général est proche de vous. Vous le connaissez, vous pouvez le rencontrer. Avec vous, il peut réfléchir à votre projet, **vous aider.**

## Mais aussi...

De nombreux exemples auraient pu tout autant illustrer l'utilité du Département, dans des domaines aussi variés que le secours aux personnes (pompiers et téléassistance), l'enfance en danger, l'adoption, l'insertion, le logement, l'entretien et la sécurisation des chaussées et des ouvrages d'art (ponts et tunnels), l'environnement, les collèges, l'aide aux entreprises, le soutien aux associations et aux collectivités, l'agriculture, le tourisme, le sport, la culture, le patrimoine et bien d'autres domaines qui touchent directement votre quotidien.

# Collège de Martel : **fruits** et **crudités** à volonté

**Comment faire manger plus de fruits et de légumes aux enfants ? Au collège de Martel, l'équipe de restauration du Département a trouvé une solution.**

Face au constat de faible consommation de fruits et de légumes chez les enfants lors du repas du midi, l'équipe de restauration du collège de Martel a innové, avec la mise en place d'un buffet à volonté de crudités et de fruits. L'expérience a débuté il y a plus d'un an. *« Dans le cadre du plan alimentaire, on a cherché une solution pour favoriser la consommation de fruits et de crudités. C'est en feuilletant un catalogue de matériels de cuisine qu'on a pensé au libre-service »*, explique Christine Mathieu, la gestionnaire. *« Lors de la première mise en place, on a eu des doutes. Les élèves étaient surpris et maintenant ils en redemandent ! »*. Il faut dire que le buffet a de quoi séduire. Une présentation attractive qui plaît aux collégiens : beaucoup de choix et de couleurs, des fruits coupés en morceaux, des produits frais et de saison. *« Avec ce buffet, les enfants goûtent différentes saveurs, ils découvrent des fruits et des légumes qu'ils n'ont pas l'habitude de manger. C'est un succès »*, se réjouit le chef Guy Delbut.

Le buffet a lieu tous les mois. *« Sa mise en place demande de la*

**480**

Le collège de Martel prépare **480 repas** par jour pour les demi-pensionnaires du collège, mais aussi pour les écoles maternelles et primaires de Martel et pour les écoles aux alentours.

**Paroles d'élu junior**

*« Le buffet à volonté de crudités et de fruits est pratique : on prend ce qu'on veut, il y a moins de gaspillage. Il fonctionne bien, nous sommes contents qu'il soit mis en place. On mange plus de crudités et de fruits maintenant : il y en a pour tous les goûts. La forme du buffet est sympa ; on se lève pour aller chercher ce qu'on veut vraiment ».*

**Margaux Kabous,**
conseillère générale jeunes

# Dans les collèges, les **produits locaux** à l'honneur

**Le Département s'engage dans le but de favoriser les produits locaux au sein des restaurants scolaires des collèges lotois.**

À l'occasion de la Semaine du goût, les chefs cuisiniers des collèges lotois ont conçu un menu départemental à base de produits locaux et de saison qui sera proposé aux collégiens le jeudi 16 octobre dans l'ensemble des 20 collèges du Lot. Au cours de cette journée, un questionnaire sur l'alimentation sera remis aux collégiens. Par le biais d'un tirage au sort de nombreux lots seront offerts.

*manutention, c'est du frais, il faut préparer les fruits et légumes ».* Mais le jeu en vaut la chandelle.

## Des produits frais, de saison et... locaux

L'équipe du restaurant privilégie l'approvisionnement chez les producteurs du coin : *« Depuis plus d'un an, nous travaillons avec le Département pour favoriser le recours aux produits locaux : notre salade vient de Souillac, nos pommes de terre de Gintrac, notre pain de Martel, nos fraises de Creysse... Nous sommes vigilants sur la provenance des produits ».* L'important pour Guy Delbut est de *« travailler avec des produits sains, frais, de saison et locaux quand cela est possible. Nous privilégions le "fait maison" : notre purée, c'est de la vraie purée ! ».*

### MENU DÉPARTEMENTAL
JEUDI 16 OCTOBRE

**— ENTRÉES —**

Feuilleté au rocamadour et figues fraîches
ou
Mini gougère au crémeux de cabécou servie sur salade d'automne

**— PLATS CHAUDS —**

Brochette de porc laqué au sirop de safran
ou Estouffade de bœuf à la quercynoise
&
Ecrasé de pommes de terre à l'huile de truffe
ou Tian de légumes, copeaux de tome

**— DESSERTS —**

Pescajoune au four (pommes, poires)
ou
Bavarois aux fruits au sirop de safran

L'engagement du Département au collège de Martel s'inscrit dans le cadre de la charte qualité mise en place avec les restaurants scolaires des collèges du Lot pour une alimentation variée, équilibrée, sûre et de qualité.

### TIAN DE LÉGUMES

**INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES**

500 g de **courgettes** jaunes et vertes
150 g de **poivrons** rouge, vert, jaune
70 ml d'huile d'olive
2 **œufs** entiers
250 ml de crème fraîche
85 g de **tome cantal** ou raclette
Ail, échalotes, sel, poivre, muscade, origan, thym

**PRÉPARATION**

- Saisir les courgettes à l'huile d'olive pour amener une légère coloration. Retirer puis faire de même pour les poivrons.
- Ajouter ail, échalotes, sel, poivre, herbes origan et thym selon vos goûts.
- Préparer l'appareil : mélanger les œufs, la crème, y ajouter la raclette ou la tome râpée et terminer par l'ajout de la muscade, du sel et du poivre.
- Cuire 20 minutes au four à 220 °C.

Recette élaborée par les équipes du Département dans les collèges de Martel et de Souillac

# **Cité scolaire** de Luzech : c'est parti

Après les fouilles d'archéologie préventive et les aménagements de la voirie, la construction de la cité scolaire de Luzech est lancée. Un chantier phare pour le Département qui a fait de la jeunesse une priorité.

La cité scolaire de Luzech sort de terre. Les premiers terrassements ont été finalisés et les forages (micropieux pour les fondations) ont démarré. À terme, le site regroupera en un seul lieu les écoles (maternelle et primaire) et le collège de Luzech. Cette cité scolaire suit une démarche environnementale ambitieuse. Le bâtiment sera doté de nombreux équipements HQE (haute qualité environnementale) tels que des panneaux photovoltaïques, des toitures végétalisées, un chauffage par sondes géothermiques... Même l'orientation des bâtiments et des salles de classe a été pensée par rapport à l'ensoleillement. Cet investissement de 16,4 millions d'euros (dont 12 millions pour le Département) a vocation à offrir aux élèves et aux enseignants un établissement confortable, fonctionnel et agréable.

## Un chantier sous surveillance

*« Nous avons conçu un vrai lieu de vie. Nous avons fait le choix de matériaux bruts et nobles comme le bois, la pierre qui permettent une bonne intégration au site en respectant l'identité du Lot »*, explique Brigitte Frauciel, architecte de Sol et Cité, qui travaille main dans la main avec Pierre Bienaise, chargé de la coordination du chantier. Ce duo suivra toute l'avancée de la construction pour respecter les délais d'exécution. *« Pas moins de 20 entreprises différentes participent au chantier, c'est donc un important travail de planification ».*

Jusqu'en décembre vont se poursuivre les opérations nécessaires à la construction de la base de la cité scolaire (réalisation des murs de soutènement, enfouissement des réseaux...). Une charte du chantier a été mise en place pour limiter les nuisances et pollutions auprès des riverains.

**Brigitte Frauciel,** architecte de Sol et Cité, qui a travaillé sur le projet en collaboration avec le cabinet LCR et **Pierre Bienaise,** chargé de la coordination du chantier.

**VISITEZ LA CITÉ SCOLAIRE**
**Prochainement, le Département proposera aux internautes une visite virtuelle, en 3D sur www.lot.fr**

# Pour chaque collégien, le **Département consacre 3 350 euros par an**

Cette somme se répartit de la façon suivante :

© Illustration F. Foyard

**6 400**

Le Lot compte 6 400 collégiens répartis dans 20 collèges publics.

## Écoles et collèges : une *Belle saison* à venir

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'ADDA, l'outil culturel du Département, en partenariat avec l'Éducation nationale, les structures culturelles (le théâtre de Cahors, les services culturels du Grand Figeac, le théâtre de l'Usine à Saint-Céré, l'espace Appia à Anglars-Juillac) a concocté tout un programme pour le jeune public.

Plusieurs centaines d'élèves du primaire et des collèges du Lot pourront découvrir, au travers d'ateliers et de spectacles, le conte avec Jacques Combe, la danse avec les compagnies Myriam Dooge, Divergences et le groupe Unber Humber, le théâtre avec la compagnie La Sotie et la musique avec le GMEA - Centre national de la création musicale et Tribal Voix.

Des pièces de la compagnie lotoise Divergences seront programmées dans plusieurs lieux du département.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de *La Belle saison avec l'enfance et la jeunesse,* initiée par le ministère de la Culture et de la Communication, dont l'objectif est de faire découvrir toutes les richesses de la création contemporaine pour l'enfance et la jeunesse.

**Renseignements : 05 65 20 60 30**
**www.adda-lot.com**

## VISITE DE RENTRÉE À LATRONQUIÈRE

À l'occasion de la rentrée scolaire 2014, Serge Rigal, président du Département du Lot, a visité le collège de Latronquière en présence des élus du secteur. *« Pourquoi ce collège ? Parce que c'est un collège de proximité et que nous sommes très attachés à nos petits collèges »*, a expliqué Serge Rigal. L'établissement accueille cette année 115 élèves. *« Ce n'est pas le plus important en nombre d'élèves, ce qui ne nous a pas empêchés d'investir pour l'isolation des façades » (lire p. 14)*, a souligné Serge Bladinières, vice-président du Département en charge des travaux. André Mellinger, vice-président chargé de l'Éducation, a lui aussi insisté sur la nécessité de conserver des établissements au plus proche des habitants. Une vision d'équité pour le territoire.

identité

## « LOT O' BUS » : LA MARQUE DES BUS SCOLAIRES

Le réseau de transports scolaires connaît une nouveauté : les bus scolaires seront désormais siglés, « Lot O'Bus ». Ce marquage, en cours de déploiement, permet une identification rapide des lignes scolaires.
Plus de 10 000 élèves sont transportés gratuitement chaque jour de classe de la maternelle à l'université.

## LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES COLLÈGES

Le Département apporte de plusieurs façons un soutien au fonctionnement des collèges : une enveloppe globale de 1,4 million d'euros est versée aux collèges pour leur permettre d'élaborer leur budget annuel (chauffage, eau, électricité, entretien général et technique, charges générales, activités pédagogiques). Un budget de 213 000 euros est dédié à la pratique sportive tandis qu'une enveloppe de 53 000 euros est destinée aux activités culturelles (patrimoine, spectacles vivants, arts visuels...).

transports

## LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS, AUSSI POUR LES ÉTUDIANTS

La gratuité des transports pour les étudiants sur tout le réseau des bus départementaux est l'une des nouveautés depuis la rentrée. Le Département a décidé de soutenir la jeunesse et d'accompagner l'essor de l'enseignement supérieur dans le Lot. En effet, les étudiants sont de plus en plus nombreux à poursuivre des études supérieures dans le Lot, essentiellement sur les deux sites universitaires de Cahors et Figeac.
Il était donc indispensable de répondre à leurs besoins de déplacements.

## École de métiers du Lot : le centre d'hébergement des apprentis inauguré

**Le centre d'hébergement de l'École de métiers du Lot a été inauguré le vendredi 12 septembre. Situé à Cahors entre la Chambre et l'École de métiers, le bâtiment est résolument confortable, moderne et fonctionnel. Il dispose de 75 lits, d'une salle de sport, d'un espace de restauration, de salles d'étude... C'est un vrai lieu de vie au profit des apprentis permettant de se former dans de bonnes conditions.**
**Le projet représente un investissement de 4,5 millions d'euros. Un plus pour l'accueil des jeunes étudiants dans le Lot ; une belle réussite de Serge Crabié, président de la Chambre de métiers, et de son équipe.**

# Les écrans : un **risque** pour les enfants ?

**Télévision, ordinateur, tablette, jeux vidéo... les écrans représentent-ils un danger pour les enfants ? Michèle Escaich, infirmière puéricultrice au sein du service de la Protection maternelle et infantile du Département du Lot, s'est penchée sur la question.**

Pour bien grandir, l'enfant a besoin du contact de ses parents mais aussi du monde extérieur. Placé devant une télé, un ordinateur ou une tablette, ce contact s'estompe, l'enfant devient passif, alors que le développement du cerveau est particulièrement actif dès le plus jeune âge. *« La tranche d'âge où les parents doivent être les plus vigilants est bien celle de 0-3 ans »*, confirme Michèle Escaich. *« À cette période, l'enfant ne devrait pas être en contact avec les écrans, notamment la télévision. Et à partir de 3 ans, cela ne doit pas excéder une heure par jour ».*

Les conséquences de la surexposition d'un enfant aux écrans sont nombreuses : *« à plus ou moins long terme, des troubles du sommeil, de l'excitation, de l'agitation, de la fatigue, de l'agressivité, des troubles du langage, de la concentration pour les plus petits. Plus tard, il y a aussi des risques de désocialisation, d'addiction aux écrans, de difficultés dans les études, mais aussi des problèmes de vue voire d'obésité ».*

## Modération

Entourés par les écrans, quel est donc le bon comportement à avoir en tant que parents ? *« La prise de conscience est difficile, on sous-estime les risques. Il faut regarder la télévision avec modération, sans excès, surtout accompagner et commenter à l'enfant ce qu'on regarde. Il est essentiel de maintenir le rapport aux jouets traditionnels et les livres qui développent la créativité ».*

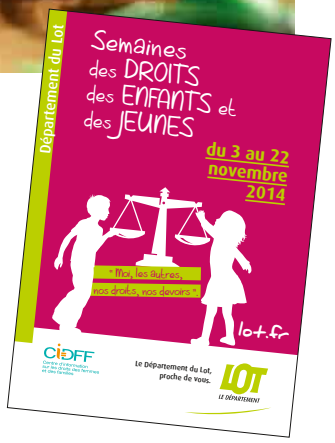


+ infos

**DU 3 AU 22 NOVEMBRE 2014**

**Durant *Les Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes*, organisées par le Département et le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), la place des écrans sera au centre du débat.**

**www.lot.fr**

**05 65 30 07 34**

### À ne pas faire

- Laisser la télévision allumée toute la journée même en bruit de fond
- Installer une télévision dans la chambre de l'enfant
- Regarder le journal télévisé avec les tout-petits

**Le collège de Latronquière** a pris un coup de jeune grâce aux travaux d'isolation et à la pose de brise-soleil photovoltaïques sur la façade.

# Production d'**électricité** : le Département gagnant

Ces dernières années, les panneaux photovoltaïques se sont multipliés sur les toits et les façades des bâtiments du Département. Dernier exemple en date au collège de Latronquière.

Coup de neuf au collège de **Latronquière :** le bâtiment abritant les salles de classe a été isolé par l'extérieur. Seize centimètres de laine minérale ont été posés sur les façades, derrière un bardage en plaques stratifiées. Des fenêtres double-vitrage à isolation renforcée ont été également installées. De quoi améliorer les conditions de travail en classe tout en favorisant les économies d'énergie.

C'est aussi tout bénéfice pour les finances du Département car l'investissement permet de réduire les factures de chauffage et – aspect non négligeable – c'est un gain pour l'environnement car cela devrait éviter le rejet dans l'atmosphère de pas moins de 8,8 tonnes de $CO_2$ par an.

Mais l'originalité de ces travaux menés par le Département réside dans les brise-soleil mis en place côté sud, devant les fenêtres des deux étages : ces lames en verre sont en fait des panneaux photovoltaïques. Au total 120 m² reliés au réseau EDF depuis le printemps dernier : ils devraient produire 15 400 kWh par an, revendus à l'opérateur d'électricité.

## Minicentrales

Que le Département soit producteur d'énergie, ce n'est pas une première. À l'occasion de la construction de la Maison du Département à **Saint-Céré,** 1 200 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés sur les toits d'un atelier. Au nouveau Centre départemental de l'enfance à **Cahors,** ce sont 350 m² de panneaux photovoltaïques qui fonctionnent.

Le cumul de ces minicentrales électriques devrait permettre au Département de percevoir environ 57 000 euros chaque année. Sans oublier que le projet de la future cité scolaire de **Luzech** *(lire p. 10)* prévoit une installation similaire. Reste à espérer que le soleil brille.

dans les cantons

## UN PRÉSIDENT SUR LE TERRAIN

Depuis son élection à la tête du Département, Serge Rigal a déjà visité plusieurs cantons : Payrac en juillet, Sousceyrac en août, Saint-Géry et Lacapelle-Marival en septembre et Vayrac début octobre. Au travers des visites d'entreprises, d'exploitations agricoles, de structures touristiques, de commerces, de maisons de retraite ou de maisons médicales, c'est l'occasion pour le président du Département d'échanger avec les acteurs de notre territoire. Ces journées se terminent par une rencontre avec les élus. L'occasion de rappeler que les multiples actions du Département concernent tous les cantons. Au cours des prochaines semaines, le rythme de ces visites dans le département va se poursuivre.

agriculture

## LE DRIVE FERMIER, C'EST NOUVEAU

Le premier drive fermier du Lot ouvre ses portes en ce mois d'octobre 2014 à Cahors. La Chambre d'agriculture au travers du réseau « Bienvenue à la ferme » a mis en place une plate-forme de e-commerce (paiement sécurisé) : sur le site www.drive-fermier.fr/cahors, il suffit de faire son choix parmi le catalogue des produits mis en vente par 25 producteurs lotois (légumes, fruits, vins, charcuteries, bœuf, veau, porc, poulet, agneau, canards gras, fromages, œufs, truites, miel, confitures, plats cuisinés...) et de venir retirer son panier à la Maison de l'agriculture (430 avenue Jean Jaurès à Cahors) le jeudi après-midi. La première journée de retrait, le 16 octobre, est l'occasion de la tenue d'un petit marché de producteurs.

# 200 000

**Créée en 1989 dans la zone industrielle de l'Aiguille, la société Figeac Aéro est spécialisée dans la sous-traitance pour le secteur aéronautique en usinage et assemblage. Elle a en projet la construction de nouveaux bâtiments industriels d'ici 2016 ainsi que des investissements pour des équipements de production et de contrôle. Ce développement à l'échelle mondiale doit permettre la création de 400 emplois, en plus des 827 actuels. Au travers de ses aides à l'immobilier d'entreprises, le Département a décidé d'accompagner le développement de Figeac Aéro en allouant une subvention de 200 000 euros.**

personnes âgées

## LES FAMILLES D'ACCUEIL OUVRENT LEURS PORTES

Dans le cadre de la Semaine bleue des personnes âgées, l'AFA 46, Association des familles d'accueil lotoises, organise des « portes ouvertes » du 13 au 19 octobre 2014. L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple à accueillir à son domicile, à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou adultes handicapés, n'appartenant pas à sa famille. Cette activité nécessite un agrément, délivré par le Département.

Si vous souhaitez connaître le fonctionnement d'une famille d'accueil, la relation avec les personnes accueillies, les démarches administratives, venez à partir de 10 heures :
Le lundi 13 octobre à Gignac. Tél. : 05 65 37 72 17
Le mardi 14 octobre à Mauroux. Tél. : 05 81 42 20 99
Le mercredi 15 octobre à Camburat. Tél. : 05 65 11 68 43
Le jeudi 16 octobre à Mauroux. Tél. : 05 65 22 35 42
Le vendredi 17 octobre à Loupiac. Tél. : 05 65 41 93 24
Le samedi 18 octobre à Lhospitalet. Tél. : 05 65 22 20 97
Dimanche 19 octobre : marche bleue pour clôturer la semaine, à Pescadoires. Inscription au 05 65 36 73 98.

## Nouveau giratoire au Vigan

**Le chantier d'un nouveau giratoire au Vigan, au carrefour des RD 801 et RD 673 (près du plan d'eau), devrait débuter à la fin de l'année 2014. Ce sera un élément supplémentaire de sécurité sur les routes du Lot.**

# Architecture et urbanisme : les **bonnes raisons** de faire appel au CAUE

Le CAUE du Lot (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) peut conseiller les Lotois dans leurs projets liés à l'architecture et au paysage. Ce service est un moyen d'améliorer et de préserver la qualité de notre cadre de vie.

Depuis plus de trente-cinq ans, le CAUE du Lot assure un service de conseils auprès des particuliers.

## 1. Tous les projets sont concernés

Vous désirez construire, restaurer ou agrandir votre maison ? Construire un bâtiment économe en énergie ? Vous envisagez de transformer une grange en maison d'habitation en gardant l'esprit des lieux ? Vous souhaitez construire un bâtiment agricole ou artisanal ? Réaménager votre intérieur (distribution des pièces, agencement, percement d'ouvertures...) ou les abords de votre habitation ? Sur l'ensemble des sujets concernant l'architecture et l'urbanisme, le CAUE du Lot peut vous aider dans votre réflexion. *« Les raisons de faire appel à nous sont larges »*, note Mathieu Larribe, directeur du CAUE du Lot.

## 2. Les conseils sont gratuits

Les rendez-vous sont gratuits. *« Nous partons avant tout du besoin et des attentes des gens ; nous essayons de bien comprendre le projet, d'aider nos interlocuteurs à s'interroger sur leur manière d'habiter leur maison »*, indique Mathieu Larribe. Et il insiste sur un point : *« Il est nécessaire de nous contacter le plus en amont possible »*.

Les avis du CAUE sont souvent source d'économie. Le regard d'un professionnel permet de *« mettre l'argent au bon endroit »* en optimisant, par exemple, les surfaces habitables.

**+ infos**

**CAUE du Lot**
**159, rue du Pape Jean XXIII**
**46000 Cahors**
**www.caue46.fr**
**Pour prendre rendez-vous : 05 65 30 14 35**

## 3. Des professionnels sont à votre écoute

Trois conseillers, architectes/urbanistes, reçoivent les particuliers uniquement sur rendez-vous. Les permanences se tiennent

Inaugurée en 2013, la **Maison Bouriane de Dégagnac** a été construite suite au concours d'architecture lancé par le Pays bourian, avec l'aide du CAUE, pour proposer une maison en bois tout à la fois économe et moderne et qui respecte les particularités du territoire (architectes David Herbert, Yann Ouvrieux et Isabelle Paoli).

à Cahors, Figeac, Saint-Céré et Labastide-Murat. Prévoir un extrait du cadastre, des croquis, des plans, des photos du site et des bâtiments existants... Quelque 200 à 300 particuliers font appel au CAUE chaque année.

### 4. C'est l'assurance d'un regard indépendant

Le CAUE n'a rien à vendre ; aucun produit, aucune prestation. Il a un statut associatif. Ses conseils sont donc dénués de toute implication financière ou administrative. Leur seul but est d'améliorer le cadre de vie, de préserver le patrimoine et les paysages du Lot.

# Les **collectivités** aussi

Comme pour les particuliers, le CAUE du Lot a un rôle de conseil gratuit auprès des communes ou des communautés de communes : pour la construction de bâtiments publics, l'aménagement d'espaces publics, la mise en place de PLU (plans locaux d'urbanisme)...

Toutes les communes du Lot ont déjà fait appel à l'expertise du CAUE à un moment ou un autre. *« Notre intervention en amont (qui exclut toute maîtrise d'œuvre) permet de déterminer les enjeux urbains, paysagers, architecturaux, avec des objectifs d'aménagement qualitatifs »*, souligne Mathieu Larribe. Entre 60 et 70 collectivités sont conseillées chaque année.

### Les liens étroits avec le Département

Les partenariats du CAUE avec le Département sont étroits, en particulier par le soutien financier que ce dernier apporte à son fonctionnement. C'est le Département du Lot qui a décidé de créer ce service dès 1978, et c'est Marc Gastal, vice-président du Département, qui préside actuellement le CAUE du Lot.
Preuve de cette proximité : pour les subventions destinées à soutenir les travaux concernant le petit patrimoine du Lot (pigeonniers, fontaines, moulins à vent, caselles...), le Département fait appel au CAUE pour évaluer et conseiller les projets de restauration engagés par les particuliers. Le CAUE conseille aussi le Département sur les projets concernant les espaces naturels sensibles et les routes départementales.

**À VOIR !**

**DEUX RENDEZ-VOUS DU CAUE À CARENNAC**

À l'invitation du Pays d'art et d'histoire de la Dordogne lotoise, le CAUE du Lot animera une conférence sur « les savoir-faire en architecture », le vendredi 24 octobre 2014 à 18 heures, à Carennac. Rendez-vous à la salle polyvalente (entrée par le parc du château). Gratuit.

À voir également : « Architecture d'hier, vacances d'aujourd'hui », une exposition sur la restauration et la préservation du patrimoine à travers l'exemple des gîtes ruraux (réalisée par l'Union régionale des CAUE de Midi-Pyrénées). À Carennac, au château des Doyens, jusqu'au 31 octobre 2014. Ouvert du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Entrée libre et gratuite.

Avant

Au début du chantier

# Voie d'avenir : un nouveau **giratoire**

## À Saint-Michel-de-Bannières, le chantier entrepris dans la traversée du bourg permettra de renforcer la sécurité routière.

La Voie d'avenir poursuit sa route. L'itinéraire pour améliorer le raccordement du nord du Lot à l'autoroute aura bientôt un maillon de plus, à Saint-Michel-de-Bannières. Un nouveau chantier est entamé, depuis l'été, dans la traversée du village (RD 720), sur une longueur de 1 km.

Il s'agit de sécuriser cet axe en limitant le nombre d'accès à la départementale : toutes les voies existantes (communales ou privées) convergeront vers un nouveau giratoire au carrefour de trois départementales, ce qui garantira une bonne visibilité. Des trottoirs seront également aménagés pour faciliter les déplacements des piétons et des vélos entre les différents lotissements et le bourg.

Et pour rendre cette voie encore plus sûre, un carrefour sera aménagé en tourne-à-gauche près de la zone artisanale de Saint-Michel-de-Bannières.

### Dépollution

À l'entame de ce chantier, il a fallu d'abord déconstruire plusieurs bâtiments (garage, hangar, remise, forge et une habitation) avec des procédures spéciales de démontage et d'évacuation des matériaux car la présence d'amiante et de peinture au plomb était avérée. Le sol a été également dépollué sur le site d'une ancienne station-service. Le chantier se poursuivra au cours des prochaines semaines sans dévier la circulation.

L'ensemble de ces travaux devrait être terminé au printemps 2015. Le coût global de cette opération est de 2,7 millions d'euros : la suite programmée concerne la rectification des virages dans le secteur de Blanat (entre Vayrac et Saint-Michel-de-Bannières).

**3 750**
C'est, en moyenne, le nombre de véhicules enregistrés chaque jour sur cette portion de la RD 720. Dont environ 190 poids-lourds.

sommaire

**P. 20 / ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**
La vie des poilus lotois en 77 000 fiches

**P. 22 / LIVRES**
À Lherm, un poilu, paysan et poète

# 14-18 "Pauvres enfants"

8 000 jeunes Lotois ont péri pendant la Guerre 14-18. Une tragédie pour notre département rural qui a très largement contribué au sacrifice. De nombreux Lotoises et Lotois se mobilisent lors du centenaire de la Grande Guerre pour mettre en lumière toutes les victimes : poilus et familles dévastées.
Ces quatre années ont marqué en profondeur l'évolution de notre département.

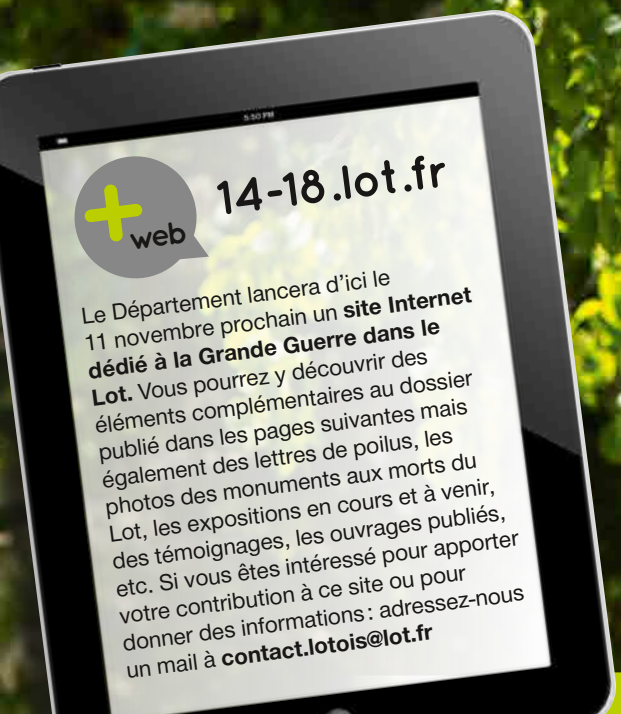


« Pauvres enfants » en patois, est l'épitaphe gravée sur le monument aux morts pacifiste de Lavercantière dans le canton de Salviac.
Ce monument est l'œuvre d'Emile Mompart, un sculpteur lotois qui a donné récemment son nom au collège de Salviac.

# « Les **registres matricules** m'aident à "ressusciter" les poilus »

**Frédéric Rivière, archéologue, spécialiste du gallo-romain, se passionne aussi pour l'histoire des poilus lotois. Les registres matricules mis à disposition par les Archives départementales lui sont d'une aide précieuse.**

*« La famille Mazot de Pradines m'a confié 1 000 lettres écrites par Raymond Blanc, un poilu lotois, entre juin 1915 et avril 1917. Il en écrivait parfois plus d'une par jour, et sans la moindre faute ! Blessé à plusieurs reprises avant de mourir dans les tranchées, Raymond Blanc raconte son quotidien tout en s'efforçant de rassurer ses proches. Lorsqu'il reçoit un éclat d'obus dans les reins il écrit : « ça va bien » ! Il dit ce qu'il mange, exprime ses pensées, ses sentiments, décrit ses déplacements. Il évoque aussi la rencontre de Lotois. C'est à ce titre que les registres matricules me sont précieux »*, explique Frédéric Rivière qui effectue ce travail de recherche par passion.

## Une mine d'infos

Les registres matricules récapitulent la carrière militaire d'un conscrit, depuis son recensement militaire effectué à l'âge de 20 ans. Ils mentionnent les nom, prénoms des conscrits, leur état-civil, des descriptions physiques (taille, forme du visage, couleur des yeux, cheveux et sourcils), leurs campagnes, blessures, décorations ou actions d'éclat et… la date du décès, trop souvent.

*« Cela me permet de reconstituer le parcours exact de Raymond Blanc »*, poursuit Frédéric Rivière, *« de connecter avec d'autres histoires de poilus. Ainsi, il peut évoquer dans une lettre untel qui habite dans le Lot et n'aura jamais su que ce Lotois est mort quelques heures après seulement. Grâce aux registres matricules, je peux le reconstituer. Je retrouve là mon travail d'archéologue »*.

À terme, cet énorme travail pourrait faire l'objet d'un ouvrage.

## La vie des poilus lotois en **77000 fiches**

Les Archives départementales, service du Conseil général, ont mis à disposition du public sur leur site Internet 134 registres matricules des classes 1887 à 1921 (soit tous les Lotois en âge de participer à la Grande Guerre). Près de 77 000 fiches sont mises en ligne sur le site des Archives départementales.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale.

Le montant de l'opération s'est élevé à près de 25 000 euros pour le Département, avec une subvention de l'État de 50 %.

Pour retrouver peut-être l'histoire de vos aïeux : archives.lot.fr

# « **Morts** pour la Patrie »

**Chaque commune lotoise possède son monument aux morts. Les décrypter participe à la compréhension de la période d'après-guerre.**

Nicolas Meynen, maître de conférences en histoire de l'art contemporain et responsable du pôle patrimoine au centre universitaire de Cahors, a étudié les monuments aux morts du Lot. Voici quelques éléments issus de son travail de recherche.

Selon leurs ressources, les communes lotoises ont consacré plus ou moins de moyens à la réalisation de leur monument aux morts. Trois types peuvent être distingués :

- **Les monuments sans ornement,** incarnant la sobriété, identifiables seulement par leur inscription (Montcuq, Lauzès).
- **Les monuments qui intègrent une œuvre originale** confiée à des sculpteurs (Castelnau-Montratier, Gourdon, Salviac, Figeac, Cahors, Cazals, Gramat, Limogne, Martel, Saint-Céré, Luzech, Bretenoux).
- **Les monuments décorés** d'éléments issus de catalogues des fonderies parisiennes (Cajarc, Catus, Lalbenque, Latronquière, Payrac, Puy-l'Évêque, Saint-Germain, Souillac, Sousceyrac, Vayrac).

Au final, l'esthétique est hétéroclite. Parmi les sujets, le poilu, en buste (Limogne, Sousceyrac) ou en pied, est la figure marquante de ce conflit mondial. Il se décline sous différentes attitudes : par exemple, à Gourdon, il est mourant ; à Souillac, Lalbenque et Puy-l'Évêque, drapeau en main, il traduit sans conteste le caractère triomphant de la patrie ; celui de Saint-Céré, foulant de ses pieds l'aigle allemand, crie victoire ; celui de Cajarc, en revanche, bien que pourvu du même attribut, illustre la lassitude des combats. La femme en tant qu'allégorie de la République victorieuse est également présente.

## Du coq à l'obus

La compréhension des monuments de la Guerre 14-18 passe en particulier par des symboles qui y sont apposés parfois seuls : le coq exprimant le combat et la vaillance, la fierté de la patrie, chantant la victoire (Saint-Germain-du-Bel-Air, Vayrac) ; les branches et couronnes de laurier, de chêne ou de palme (Labastide-Murat, Salviac) valorisant l'idée de gloire ou de victoire.

Outre les attributs militaires dépendant de la figure du poilu (casque, fusil, sabre...), certaines armes (canons, obus...) prélevées dans les surplus de l'industrie de guerre, sont quelquefois installées comme de glorieux trophées aux abords de monuments. C'est le cas à Castelnau-Montratier, Limogne, Souillac (où elles ont été retirées) et Vayrac. À noter que Lavercantière possède l'un des rares monuments pacifistes de l'Hexagone conçus en cette période d'après-guerre.

Monument aux morts de **Latronquière.**

**VOUS AUSSI, APPORTEZ VOTRE CONTRIBUTION !**

**Un site Internet collecte toutes les informations et photos des monuments aux morts de la France. Le Lot est très largement représenté avec près de 300 monuments photographiés essentiellement par Nelly Blaya, photographe du Département. Les fiches dédiées à chaque monument sont collaboratives. Si vous avez des informations à partager, n'hésitez pas à vous rendre sur le site : monumentsmorts.univ-lille3.fr**

# Achille Pontié, de l'oubli à la lumière

Grâce au talent et à la détermination de quelques habitantes de Lherm, un superbe ouvrage rend hommage à Achille Pontié, poilu, paysan et poète.

**Jean Jones,** éditrice de l'ouvrage et son amie **Yvette Mouly,** fille d'Achille Pontié.

En 1914, Achille Pontié, jeune habitant de Lherm, s'engage dans l'armée. Il n'a que 17 ans. Sur le front, pour échapper aux horreurs du quotidien, il s'évade dans ses rêves : de son Lot natal, de sa famille et de Marguerite avec qui il désire se marier. Sous le feu, il écrit des poèmes d'un talent hors du commun pour un jeune qui a quitté l'école à l'âge de 13 ans. Un siècle plus tard, les poèmes ont été découverts dans une malle poussiéreuse, sous le toit de la maison familiale, chez Marie-Rose Pontié, la nièce d'Achille. Ces écrits vont reprendre vie grâce à une poignée de femmes du village, orchestrées par Jean Jones, une énergique retraitée anglaise installée depuis longue date au village.

Un premier poème est lu lors de la cérémonie du 11 novembre 2012. *« C'était très émouvant »*, se souviennent Jean Jones et Yvette Mouly, fille d'Achille, 91 ans et d'un dynamisme sans faille. *« Nous avons alors compris que nous ne pouvions en rester là : au début, c'était difficile pour moi, parce que cela touchait à l'intime d'une famille. Mais, après réflexion, je me suis convaincue que si je ne prenais pas la décision de publier ces poèmes, ils s'effaceraient »*, confie Yvette Mouly.

## Aux morts d'après 18

C'est alors que de nombreuses compétences se sont associées : une spécialiste des manuscrits anciens a déchiffré l'écriture complexe d'Achille, une autre personne a procédé à des recherches historiques, une autre a assuré la conception de l'ouvrage.

Un travail d'équipe qui aura duré 18 mois : *« Nous étions totalement absorbés par ce projet »*, résume Jean Jones. *« Nous voulions réussir ce projet qui est le fruit d'une addition incroyable d'heureux hasards »*, résume l'éditrice.

*« Ce livre est dédié à tous les héros qui ont survécu mais qui sont décédés, peu de temps après, des séquelles de la guerre. Leurs noms ne figurent sur aucun monument mais eux aussi ont payé de leur vie cette tragédie »*, rappelle Jean Jones en introduction de l'ouvrage. Achille Pontié est décédé en 1927 des suites d'une tuberculose contractée dans les tranchées. Il n'avait que 31 ans.

+ infos

**L'ouvrage « Quand elle est finie. Achille Pontié, paysan, poilu et poète » est en vente auprès de Jean Jones à Lherm. Tél. 05 65 36 28 19**

## À VOIR !

### **Cahors et le Lot** dans la Première Guerre mondiale

Les locaux de la délégation militaire à Cahors accueillent une exposition très intéressante créée par une association locale (ASPEC 14-18) qui aura mobilisé durant 16 mois de nombreux passionnés et collectionneurs. Mis en situation, les objets du quotidien, uniformes, engins, armes témoignent de l'atrocité de la Grande Guerre et du quotidien des soldats. Sur plus de 500 m, le public peut même découvrir la reconstitution d'une tranchée ! Les Lotois Jacques Duflos et Frédéric Rivière ont fourni l'essentiel des éléments présentés. Des panneaux complètent cette exposition qui se tient à l'endroit même d'où sont partis de très nombreux conscrits lotois du 7e régiment d'infanterie. Bel hommage.

**L'exposition (gratuite) est à voir jusqu'au 16 novembre, rue de la Barre à Cahors. Elle sera présentée ensuite dans d'autres communes du Lot.**

### **14-18 en BD,** dans les bibliothèques

**La Bibliothèque départementale de prêt, service du Conseil général, vient d'acquérir une exposition intitulée « Cicatrices de guerre(s) ».**

Cette exposition, qui tournera dans les bibliothèques du département, est tirée d'un album collectif rassemblant des BD courtes créées par 22 auteurs. Accessible aux jeunes dès le collège, elle aborde la Grande Guerre via des épisodes courts qui illustrent chacun un aspect de la guerre telle qu'elle a été vécue par ses acteurs. Elle est accompagnée d'un livret pédagogique.

La médiathèque Cère-et-Dordogne de **Biars** accueille actuellement cette exposition (jusqu'au 22 octobre). Puis ce sera au tour des bibliothèques municipales de **Gramat** (du 24 octobre au 17 novembre) et de **Castelnau-Montratier** (du 18 novembre au 8 décembre).

**Le programme de cette exposition itinérante sera à découvrir sur bdp.lot.fr et sur le prochain site 14-18.lot.fr.**

## À LIRE !

**De nombreux ouvrages sur 14-18 dans le Lot sont disponibles. Parmi ceux-ci :**

### 1914-1918. **Les Lotois** dans la Grande Guerre

Tome I : Les poilus. Tome II : L'arrière. Ouvrages très documentés écrits par Sophie Villes et Didier Cambes.

**Édités par le Grand Cahors au prix de 12 euros chacun.**

### Le **lycée Gambetta** pendant la Guerre de 14-18

Écrit par l'historien Etienne Baux et publié, avec le concours du Département, par l'association des anciens élèves que préside Paul Jardillier, ce livret met en exergue le lourd tribut du collège de Cahors à la guerre. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre au pied du monument aux morts qu'abrite l'établissement. 143 noms d'anciens élèves y sont gravés !

**Renseignements : anciens.gambetta@ac-toulouse.fr**

### **500 témoins** de la Grande Guerre

Cet imposant ouvrage collectif (495 pages), dirigé par Rémy Cazals, universitaire toulousain, retrace succinctement la vie de 500 poilus de la région dont certains sont Lotois.

**Éditions Midi-Pyrénées / Edhisto. 29 euros.**

### La Guerre de 1914-1918 **dans le canton de Gramat**

Christiane Bouat a réalisé un travail énorme pour collecter l'histoire des poilus des 12 communes du canton de Gramat. Au final, 245 pages qui éclairent sur l'horreur de la guerre et des douleurs enfantées.

**En vente au prix de 20 euros par l'association Racines à Alvignac. Tél. 05 65 33 63 21.**

# Un avenir pour la ruralité...

Au fil des années et des évolutions législatives successives, le Département a toujours assumé ses missions. Même si nous comprenons la volonté du Président de la République de vouloir simplifier l'organisation territoriale de notre pays, nous restons persuadés que les Départements ruraux jouent un rôle décisif dans la cohésion des territoires et agissent comme un élément fédérateur des institutions locales.

Au regard des sondages commandés cet été par l'Assemblée des Départements de France, 92 % des Français font confiance aux collectivités pour améliorer leur quotidien et 84 % d'entre eux ne considèrent pas la suppression des Départements comme une priorité de la réforme territoriale.

Il est vrai que les Départements sont déjà fortement engagés dans la modernisation de l'organisation territoriale. C'est un travail qui se doit d'être constructif car il participe à la réflexion sur l'avenir des politiques publiques afin qu'elles répondent au mieux aux besoins des territoires et des populations notamment en milieu rural.

Fidèle à ses missions premières, le Département s'efforce chaque jour d'apporter des réponses concrètes aux problèmes des Lotois, que cela soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, du logement, du transport ou encore de l'environnement... Par exemple, dans le domaine de l'éducation, nous avons maintenu pour la rentrée 2014-2015, malgré les contraintes budgétaires, la gratuité des transports, mesure largement plébiscitée par les familles, sachant que plus de la moitié des jeunes Lotois empruntent des cars affrétés par notre collectivité. Autre mesure phare, la reconduction de la dotation d'ordinateurs portables (sous condition de ressources) pour chaque élève entrant en 6e, opération qui favorise les apprentissages et permet de réduire la fracture numérique. Par ailleurs, dans le domaine de la santé, le Département accompagne financièrement les collectivités dans l'installation de maisons pluridisciplinaires (maisons médicales). Ces nouvelles structures assurent à la population un service de proximité dispensé par des professionnels de santé qualifiés et luttent efficacement contre la désertification de nos campagnes. De telles mesures prouvent qu'un Département rural comme le nôtre sait parfaitement s'adapter aux réalités du terrain et aux aspirations de sa population.

Nous ne pouvons donc que nous satisfaire de la reprise par le Premier ministre, lors de sa déclaration de politique générale du 16 septembre dernier, des propos qu'il avait tenus en préparation des Assises de la ruralité « ... dans les départements – notamment ruraux – où les communautés de communes n'atteignent pas la masse critique, le conseil départemental sera maintenu avec des compétences clarifiées »...

**Les Élus de la Majorité départementale**

# Où allons-nous ? Que faisons-nous ?

Depuis 2012, il est difficile de décrypter le cap fixé par la politique du gouvernement pour redresser la France.

Les exemples sont nombreux de revirements incessants d'orientations politiques. Si l'objectif affirmé est celui de lutter contre les blocages à l'embauche en France, les remèdes pour y parvenir depuis un peu plus de deux ans maintenant sont laborieux. Comment venir à bout d'un coût du travail excessif, d'un manque de compétitivité des entreprises débouchant sur une offre insuffisante, souvent trop chère, d'une qualité moyenne par rapport au prix ? Produire en France, quelle recette appliquer ? Quand au sein même du gouvernement, les points de vue divergent radicalement, difficile de mener une politique efficace !

Alléger les charges sociales qui pèsent sur le travail, tel était déjà un des objectifs fixés par l'ancienne majorité, avec notamment l'instauration d'une TVA sociale : une décision abrogée par le gouvernement actuel dès son arrivée. Il s'agissait en fait d'une hausse de la TVA dont les recettes permettaient de financer la baisse des cotisations patronales sur les salaires.

Janvier 2014, le gouvernement décide d'augmenter la TVA pour financer en partie un dispositif plutôt complexe, le crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi (CICE) lancé en 2013. Ce dernier correspond à une baisse des cotisations sur les salaires. Au final, il sert à améliorer les trésoreries d'entreprises en difficultés (celles du bâtiment en crise, des PME). Quant aux grosses entreprises, il semblerait que la manne financière procurée par le CICE serve à reverser des dividendes et qu'il n'y ait pas d'effets directs sur l'emploi. Et pendant ce temps, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 5 % en un an !

Un autre chantier est lancé en début d'année, celui du pacte de responsabilité et de solidarité : des nouveaux allégements de charges pour les entreprises afin de favoriser l'embauche. À partir de janvier 2015, les cotisations sociales seront dégressives jusqu'à 1,3 Smic et nulles pour un salarié au Smic. Problème, le Conseil constitutionnel estime que cette mesure méconnaît le principe d'égalité entre assurés d'un même régime. Le gouvernement doit revoir sa copie.

Bientôt 2015, et les mesures pour lutter contre les entraves à la compétitivité, à la croissance, peinent à faire l'effet désiré. Les aides sont-elles bien ciblées ? Il semblerait que les entreprises les plus exposées, qui affrontent la concurrence internationale, sont celles qui bénéficient le moins du CICE. Quant à l'autre pan de mesures en faveur de l'entreprise et de l'emploi, il n'est toujours pas prêt.

Perplexité et inquiétude demeurent. L'inspirateur du CICE et du pacte de responsabilité n'est autre que le nouveau ministre de l'Économie, monsieur Macron. Était-ce si compliqué, dès 2012, d'imaginer un mécanisme unique de baisse de charges pour limiter le coût du travail et relancer l'activité ?

**Groupe Sans étiquette - Divers droite**

# Une **rentrée** sportive

Plus de 3 000 personnes se sont rendues le samedi 6 septembre sur le site sportif de Cabessut à Cahors où a eu lieu le Forum et fête du sport, organisé par le Département et l'Office du Sport du Grand Cahors.
Du golf à la plongée en passant par l'escrime, pas moins de 32 activités ont été proposées au public à l'occasion de cet événement gratuit.
30 démonstrations sportives ont eu lieu au cours de la journée et 72 associations étaient également présentes pour informer le public sur les disciplines sportives.

+ infos

Retrouvez en photo le résumé de cette journée sur lot.fr

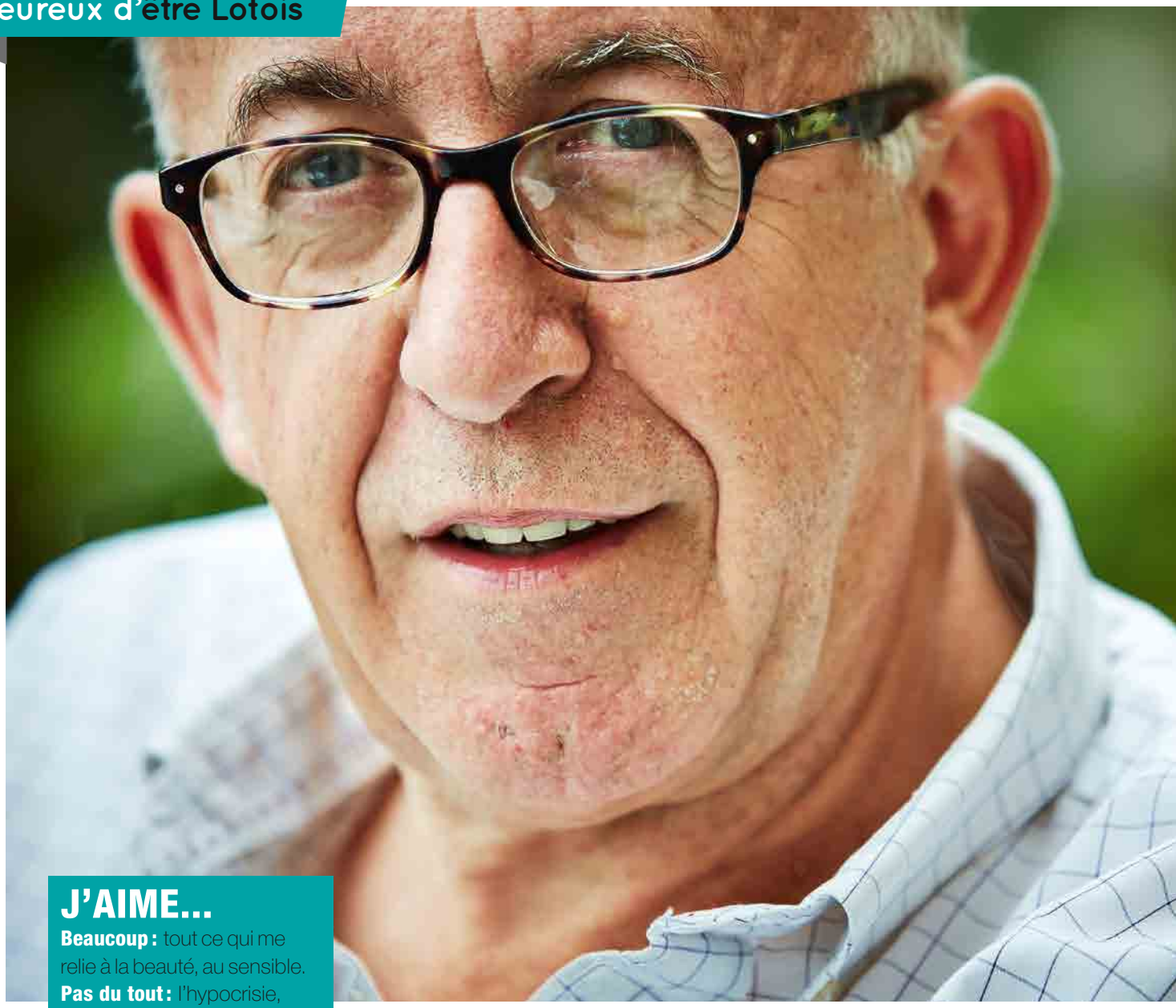

## J'AIME...

**Beaucoup :** tout ce qui me relie à la beauté, au sensible.
**Pas du tout :** l'hypocrisie, les épinards et les faux-semblants. Je n'aime pas du tout ce qui relève de l'imitation, sans doute parce que j'ai des racines paysannes. Je n'aime pas non plus les gens tièdes, passe-murailles.
**À la folie :** la douceur de l'arrière-saison et le Lot, bien sûr. Nous avons des paysages, une gastronomie et un patrimoine exceptionnels. Mais attention au patrimoine : il faut rester très vigilant pour le préserver.

# Jean-Pierre Alaux, le fan de la vigne

**Journaliste écrivain, Jean-Pierre Alaux est le coauteur de la série télé à succès « Le sang de la vigne », dont le dernier épisode a été tourné cet été dans le Lot avec Pierre Arditi.**

Des terrasses de l'ancien château d'Albas, où il réside, Jean-Pierre Alaux, 58 ans, ne cesse d'admirer le Lot qui coule en contrebas au milieu d'un écrin vert, mosaïque de vignes, de champs et de bois. Un superbe panorama, reflet de ce que porte Jean-Pierre Alaux dans son cœur : il aime ce Lot, plus que tout.

Alors que la rivière s'étire paresseusement, Jean-Pierre laisse échapper un flot de mots, d'images et de couleurs. Ce Lotois est un conteur, un passionné, un amoureux des mots. Journaliste radio, écrivain,

**Mon Quercy**

*« Mon Quercy se veut un théâtre flamboyant : les matins de brume, l'odeur âcre des champs de maïs, les peupliers dressés au vent ou les eaux traîtresses de la rivière Lot... Soudain l'enfance passée au milieu de cette féconde ressurgit, comme une vieille photo sépia que l'on hésite à regarder tant l'érosion du temps abîme ou sublime le souvenir... »*

*J.-P. Alaux*

**JOURNALISTE AVANT TOUT**

***« J'ai quitté le Lot à l'âge de 18 ans. J'ai commencé par la radio. C'était à Sud Radio ».*** **Responsable d'antenne à Europe 2 à Bordeaux puis à Toulouse, présentateur durant 10 ans à Télé Toulouse, il n'a cessé de goûter à l'écriture sans quitter le micro : il travaille actuellement pour Radio Présence à Toulouse.** ***« C'est totalement complémentaire pour moi, j'ai besoin de la radio et de l'écriture. Je m'intéresse beaucoup à l'actualité, à ce qui se passe autour de moi, dans le monde. Mais j'ai aussi besoin d'échapper au tumulte en me réfugiant dans l'écriture. J'écris chez moi, à Albas, le matin, exclusivement. Je crois que je tiens là mon rêve : prendre le temps d'écrire. Alors oui, la radio et la télévision peuvent apporter la notoriété mais que reste-t-il au final ? Ce qui reste, toujours, c'est l'écriture ».***

il aurait pu tout autant être comédien. Il aime son public. Chaque anecdote devient une histoire croustillante. Son œil s'éclaire, le verbe s'envole, le geste prend de l'ampleur.

On le verrait bien jouer un rôle au côté de Pierre Arditi dans la série TV « Le sang de la vigne » inspirée des livres éponymes qu'il a écrits à quatre mains avec Noël Balen.

Les auteurs nous entraînent dans un univers qui les passionne : celui du vin et de la vigne.

Le Lot chevillé au corps, Jean-Pierre Alaux se nourrit de ce territoire, y compris pour écrire : *« Je m'y sens très bien, probablement parce que c'est mon berceau familial. Mais il y a pour moi comme une dimension tellurique, un magnétisme que ressentent bon nombre d'artistes. André Breton n'avait-il pas dit un jour, en parlant de Saint-Cirq-Lapopie :* "j'ai cessé de me désirer ailleurs" *? ».*

## « Le sang de la vigne », épisode 15

Tout est parti d'un repas arrosé au vin de cahors et à l'armagnac. Jean-Pierre Alaux et Noël Balen inventent un personnage, Benjamin Cooker, un oenologue-enquêteur. Après avoir écrit une série de six romans « oeno-policiers » chez Fayard, la télévision adapte l'œuvre. France 3 diffuse trois ou quatre épisodes par an. Cet été, en présence de Pierre Arditi, le Lot a accueilli durant trois semaines le tournage du quinzième épisode : « On achève bien les tonneaux » (diffusion en 2015). Cette série connaît un très beau succès d'audience et des télés étrangères s'y intéressent. Jean-Pierre Alaux et Noël Balen écrivent actuellement le 23e titre ! Parallèlement, et dans le même esprit, Jean-Pierre Alaux est l'auteur d'une série policière sur le patrimoine français (édition 10/18) qui pourrait aussi faire l'objet d'une adaptation télévisuelle : un bonheur ne vient jamais seul. Juste récompense pour cet épicurien qui sait déguster la vie avec tous les sens, comme on déguste un bon cahors.

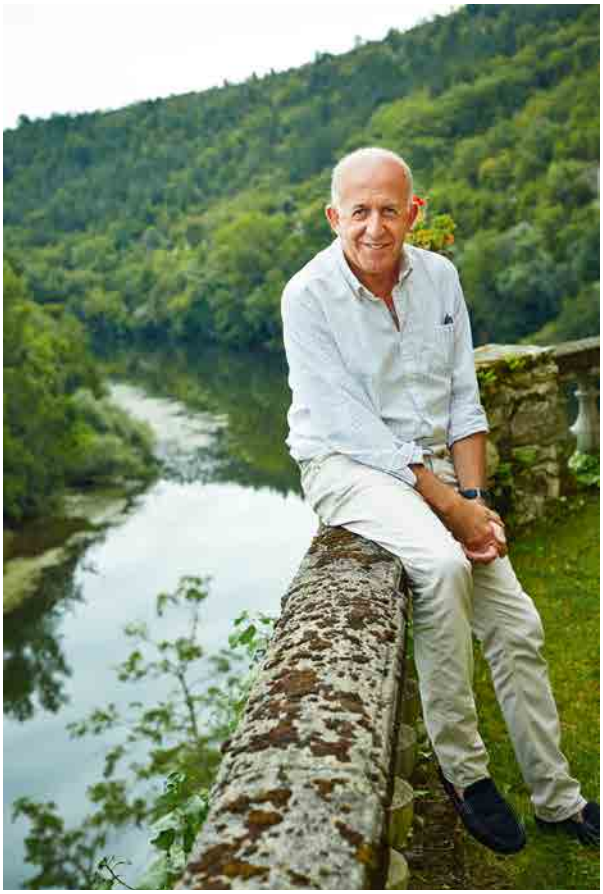

**Retrouvez l'interview de Pierre Arditi et un diaporama du tournage du téléfilm « Le sang de la vigne » sur lot.fr**

**L'esprit** si particulier de l'actuelle salle de spectacle sera conservé.

# L'**Usine** nouvelle

## À Saint-Céré, le Département a entrepris la rénovation et l'agrandissement du théâtre de l'Usine.

À Saint-Céré, l'ancienne usine Cancès où l'on fabriquait des articles de voyage est devenue depuis bien longtemps « l'Usine », à la fois une salle de spectacle et le QG du festival de Saint-Céré. Mais le lieu va connaître une troisième vie à l'automne 2015 pour se transformer en un véritable pôle culturel, à l'issue d'un chantier de plus d'un an.

Une partie du site a été démolie au cours de l'été dernier et les travaux se poursuivent par l'extension de la salle de spectacle qui aura désormais deux configurations possibles. L'esprit de l'ancienne salle de style « élisabéthain » (150 places) sera conservé pour des soirées de musiques actuelles, des dîners spectacles. Dans les coursives, des loges seront aménagées. Et cette salle sera enfin aux normes et plus confortable (foyer, chauffage, toilettes...). Accolé, un nouvel amphithéâtre de 400 places devrait permettre d'accueillir des spectacles qui ne peuvent pas l'être actuellement.

### Une scène nationale

Ce projet de 3 millions d'euros (subventionné pour moitié par l'État, la Région Midi-Pyrénées et l'Europe) est porté par le Département du Lot, propriétaire du théâtre. Il a été conforté par la création en 2013 de la scène conventionnée de théâtre et de théâtre musical, réunion des festivals de Figeac et de Saint-Céré, de la compagnie lyrique Opéra éclaté et du théâtre de l'Usine. De quoi renforcer l'offre culturelle dans tout le Lot.

+ infos

**Sur une autre partie du site du théâtre de l'Usine, s'érigera aussi la nouvelle école de musique, projet porté par le Pays de Saint-Céré. Les nouveaux bâtiments du théâtre et de l'école de musique partageront les systèmes de chauffage et de ventilation, de manière à diminuer les coûts.**

### UNE MAISON DES ILLUSTRES À LABASTIDE-MURAT

Le ministère de la Culture et de la Communication a décerné le label « Maison des Illustres » au musée Joachim-Murat à Labastide-Murat.

Ce label rend hommage à l'histoire de Joachim Murat (1767 - 1815) et souligne la mise en valeur de sa maison natale (ancien relais de poste tenu par les parents de Murat), réalisée par l'association des Amis du musée qui le gère et le Département du Lot qui en est le propriétaire. Beau-frère de Napoléon Ier par son mariage avec la princesse Caroline Bonaparte, héros de la campagne d'Égypte, maréchal d'Empire, Joachim Murat devint roi de Naples. Dans le Lot, l'atelier-musée Jean-Lurçat à Saint-Laurent-les-Tours et le musée Champollion à Figeac ont également été labellisés « Maison des Illustres ».

# Tout savoir sur **la vie de château**

Le cycle de conférences proposé par le Département sur le patrimoine lotois fait cette année la part belle aux châteaux pour accompagner notamment la parution d'un ouvrage sur les « Donjons, tours et châteaux du Moyen Âge dans le Lot ».

Des historiens, des archéologues, des professeurs d'université, des chercheurs... Entre octobre 2014 et mai 2015, des spécialistes animeront à Cahors un cycle de huit conférences sur la question des châteaux du Moyen Âge.
Organisées par le Département du Lot, avec le soutien du Grand Cahors, ces conférences accompagnent la sortie d'un ouvrage très complet sur les « Donjons, tours et châteaux du Moyen Âge dans le Lot ».

## Des bories aux commanderies

Bien entendu, le programme de ces conférences fait la part belle au patrimoine lotois : il sera question des bories, ces demeures campagnardes des bourgeois de Cahors, des commanderies de Templiers (à Soulomès, Durbans, Le Bastit, Carnac-Rouffiac, Trébäix à Villesèque), de la châtellenie de Flaugnac (un centre politique important au Moyen Âge) et des fortifications réalisées par les habitants eux-mêmes à la fin de la guerre de Cent Ans (à Concots, Pescadoires...). Mais plusieurs rendez-vous donneront aussi des coups de projecteur sur des châteaux proches (Bonaguil dans le Lot-et-Garonne, une forteresse militaire qui n'a jamais servi) ou très lointains : les kraks des chevaliers, ces bastions érigés au Moyen-Orient au moment des croisades, seront aussi à l'honneur.
La première conférence aura lieu le 23 octobre 2014, avec Christian Rémy, docteur en histoire médiévale, qui parlera des châteaux du Limousin. Un thème qui trouvera écho aux édifices du nord du Lot qui ont été des fiefs de la vicomté de Turenne (commune aujourd'hui en Corrèze): les châteaux de Castelnau à Prudhomat ou Saint-Laurent-les-Tours, pour ne citer qu'eux, en dépendaient.

### Au programme

- **23 octobre :** les châteaux limousins
- **20 novembre :** les bories des Cahorsins : des demeures médiévales aux champs
- **18 décembre :** les établissements des ordres religieux militaires en Quercy, Rouergue et Albigeois (XIIe-XIIIe siècles)
- **22 janvier :** la châtellenie de Flaugnac
- **19 février :** l'architecture des châteaux francs en Orient
- **19 mars :** les forts villageois dans le Lot
- **23 avril :** le château de Bonaguil
- **21 mai :** aristocrates et châteaux en Bas-Quercy et Haut-Toulousain (Xe-XIIIe siècle)

Conférences tous les **troisièmes jeudis du mois à 20 h 30,** à l'espace Clément-Marot à Cahors (Place Bessières). Plus d'infos sur **www.lot.fr**

+ infos

**À LIRE. Le livre « Donjons, tours et châteaux du Moyen Âge dans le Lot » paraîtra en novembre (Éditions Midi-Pyrénéennes, 320 p., 36 euros). Agrémenté de nombreuses photos, il présente 150 édifices lotois et développe plusieurs thèmes : les premières fortifications du haut Moyen Âge (mottes et châteaux des Anglais), les tours féodales, les châteaux après la guerre de Cent Ans...**

* Pour les Espaces naturels sensibles (ENS)
Réservation obligatoire au 05 65 53 40 00 de 8 h à 17 h 30 du lundi au vendredi
Label "Le Lot, un festival de festivals"

## OCTOBRE

**14 octobre**
**Initiation à la construction en pierre sèche**
ENS Vallée de l'Ouysse et de l'Alzou*

**15 octobre**
**« Lettre d'une inconnue »**
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

**16 octobre**
**« Lot of Sound » (concerts)**
Figeac – espace F. Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

**16 au 19 octobre**
**Festival d'Orgue de Cahors**
Rens. 05 65 22 64 05

**17 octobre**
**Gala de boxe**
Cahors – espace Valentré
Rens. 06 85 92 35 63

**17 et 18 octobre**
**« La vieille qui lançait des couteaux » (théâtre forain)**
Capdenac-Gare – parc de Capèle
Rens. 05 65 64 70 07

**22 octobre**
**Jouons, jouez... jouets de plantes**
ENS Vallée de l'Ouysse et de l'Alzou*

**24 octobre au 2 novembre**
**15e Chantiers de l'ActeurE et des Ecritures**
Anglars-Juillac – espace Appia
Rens. 05 65 36 23 76

**25 octobre**
**Rencontres départementales de musiques, danses et chants traditionnels**
Cazals – salle des Fêtes
Rens. 05 65 41 38 24

**25 et 26 octobre**
**« Jours d'Archi »**
1er festival d'architecture en Quercy
St-Cirq-Lapopie – Tour-de-Faure

**26 octobre**
**Fête de la Noix**
Thégra

## NOVEMBRE

**1er et 2 novembre**
**Salon des Antiquités**
Figeac – espace F. Mitterrand

**4 novembre**
**Initiation à la construction en pierre sèche**
ENS Cirque d'Autoire*

**5 et 6 novembre**
**« Moi, mon colon »** (théâtre, chanson)
Bretenoux – salle Ayroles (5 nov.)
Saint-Céré - MJC (6 nov.)
Rens. 05 65 38 28 08

**7 novembre**
**Swing Machine Big Band**
Cahors – espace Valentré
Rens. 05 65 53 20 65

**8 novembre**
**"Les Autres"** (conte)
Bagnac-sur-Célé – salle des Fêtes
Rens. 05 65 34 06 25

**"Ainsi de nos désirs"** (danse)
Cahors – Auditorium
Rens. 05 65 30 38 90

**9 novembre**
**Trio Huillet**
Gramat – salle de l'Horloge
Rens. 05 65 33 22 00

**13 novembre**
**« Appels entrants illimités »** (théâtre)
Figeac – espace F. Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

**13 novembre**
**« R »** (danse)
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

**13 et 14 novembre**
**« Péguy/Jaurès, la guerre et la paix »** (théâtre)
Gramat – salle de l'Horloge (13 nov.)
Saint-Céré - MJC (14 nov.)
Rens. 05 65 38 28 08

**15 novembre**
**Initiation à la construction en pierre sèche**
ENS Cirque d'Autoire*

**20 novembre**
**« Les Diamants noirs de Ghelderode »**
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

**22 novembre**
**Initiation à la construction en pierre sèche**
ENS Cirque d'Autoire*

**Tremplin interdépartemental de musiques actuelles**
Cahors - Les Docks
Rens. 05 65 22 36 38

**25 novembre**
**« Le porteur d'histoire »**
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

**27 novembre**
**« La Leçon »** (théâtre)
Figeac – espace F. Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

**28 novembre**
**Tournent les moulins**
ENS Marais de Cléjoux-Lamothe*

**29 et 30 novembre**
**Marché de Noël**
Rocamadour

## DÉCEMBRE

**10 décembre**
**« Les méfaits du tabac »** (théâtre musical)
Cahors – Théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

**12 décembre**
**« Ligne(s) d'horizon »** (théâtre)
Figeac – espace F. Mitterrand
Rens. 05 65 34 06 25

**« L'amour en toutes lettres »** (théâtre)
Saint-Céré – Casino
Rens. 05 65 38 28 08

**12 au 14 décembre**
**« Faits & Guests »** (spectacle vivant)
Marminiac – Foyer
Rens. 05 65 22 86 41

## À LIRE !

### Merci de **ne pas toucher** à mon département !

**Éditions Quercy Recherche, 15 euros.**

Ce court livre de Jean-Luc Obereiner est un plaidoyer pour le département du Lot. Grâce à nombre de cartes, à des citations et des reproductions de cartes postales, il transmet son amour du Lot, présentant le département comme un patrimoine historique. *« Un Lotois est quelqu'un qui se sent quelque chose en commun avec les autres Lotois. Une sorte de solidarité »*, écrit l'auteur. *« Elle est faite de multiples connivences communales et s'emboîte dans une claire connivence nationale. Mais il n'existe pas, me semble-t-il, de solidarité régionale ».*

### Histoires du **Quercy**

**Éditions Les Monédières, 19 euros.**

Mère et grand-mère, Sylvie Staub aime raconter des histoires aux enfants afin de leur faire découvrir leur patrimoine et leur région. Après « Contes lotois » (2010) et « Nouvelles lotoises » (2012), elle signe ici son troisième ouvrage, illustré par Daniel Pujola, artiste peintre. Fin du Moyen Âge, Révolution française, Résistance et Libération : à travers chacune de ces époques de bouleversements, Sylvie Staub nous entraîne sur les pas de jeunes héros et nous fait partager son attachement au Lot et à l'histoire.

## À VOIR !

### Art et **déchets**

**22 novembre. Espace Clément-Marot à Cahors. Entrée gratuite.**

Exposition « arts et déchets » proposée par le Département du Lot avec le concours de la ville de Cahors : 10 artistes (dont certains ont de très belles références) présentent des œuvres exclusivement élaborées avec des objets usagés. Le talent créatif redonne vie à ces matériaux et les transforme en superbes œuvres d'art.

# À SUIVRE !

## La saison **Itinéraire Bis**

**Tarifs : de 2 à 9 euros**
**www.paysbourian.fr et www.parc-causses-du-quercy.org**

La saison culturelle « Itinéraire Bis » a repris la route. Danse contemporaine, théâtre, contes, musique et marionnettes : dix compagnies sillonneront le Lot jusqu'en juin 2015 et s'arrêteront dans 26 communes du Pays Bourian et du Parc naturel régional des Causses du Quercy.
Au programme prochainement : « Il est des Lou de toute sorte » par le Théâtre de l'Echappée Belle : vendredi 17 octobre au **Vigan** ; dimanche 23 novembre à **Mayrinhac-Lentour.** Récital de piano par Bernard Demierre : vendredi 7 novembre à **Soulomès** ; samedi 8 novembre à **Gourdon** ; dimanche 9 novembre à **Alvignac** ; lundi 10 novembre à **Thédirac.**

# À VISITER !

## **"Fénautrigues" :** les photos de Jean-Luc Moulène à Carennac

**Château des Doyens à Carennac, jusqu'au 31 octobre 2014.**
**Du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Tél. 05 65 33 81 36.**

Le Pays d'art et d'histoire de la vallée de la Dordogne lotoise propose une exposition réalisée en partenariat avec le Département du Lot. À partir des œuvres photographiques de Jean-Luc Moulène, cette exposition permet d'aller à la rencontre d'un territoire et d'un artiste.
Originaire de Bannes, près de Saint-Céré, Jean-Luc Moulène a photographié les lieux de son enfance lotoise (Fénautrigues, un territoire de 500 ha) pendant près de vingt ans, réalisant ainsi près de 7 000 images.
En 2010, autour de cet immense travail photographique, l'ouvrage « Fénautrigues » a vu le jour dans le cadre d'une commande publique d'État : 500 images, pour 500 ha parcourus, constituent cette œuvre diffusée largement et gratuitement. Cette commande publique a été la première du genre à prendre le caractère d'un livre d'artiste (La Table Ronde/Centre national des arts plastiques).
L'artothèque du Lot s'est associée au projet en permettant l'impression de cinq photographies de la série « Fénautrigues » : elles sont aujourd'hui mises en dépôt par l'artiste au sein de la collection publique de l'artothèque départementale du Lot.

## Qui n'est pas tourné vers nous

**Maison des arts Georges-Pompidou à Cajarc.**
**Du mercredi au dimanche de 14 heures à 18 heures.**
**Jusqu'au 23 novembre 2014. Entrée libre. Tél. 05 65 40 78 19.**

La sculpture de Gyan Panchal offre à des matériaux et des objets standardisés (polystyrène, laine de verre, divers contenants...), la possibilité d'une nouvelle existence. Ancrées dans le réel, mais défaites de leur fonctionnalité, une longue gouttière coudée, une bassine en plastique blanc évidée, une hausse de ruche usagée deviennent une ligne, un cercle, un rectangle.
**Visite commentée** le samedi 25 octobre de 16 heures à 17 heures, 2 euros.
**Ateliers pour enfants**, les mercredis 22 et 29 octobre de 15 h à 17 h, dès 5 ans, 5 euros sur réservation.

# INFOS ADDA DU LOT

**Renseignements et réservations : 05 65 20 60 30**
**www.adda-lot.com**

### Tout un programme de formations

L'ADDA du Lot, outil culturel du Département, organise plusieurs journées de formation pour les associations, bénévoles, organisateurs de spectacles (10 euros) :

**Samedi 18 octobre :** « les différentes sources de financement d'un projet culturel », à Lalbenque.

**Samedi 8 novembre :** « mener des actions artistiques avec les habitants autour d'un spectacle », à Gourdon.

**Samedi 29 novembre :** « quelle politique culturelle à l'échelle intercommunale ? » (à destination des élus) - lieu à définir.

**Samedi 6 décembre :** « comment organiser ponctuellement un spectacle », à Gramat.

### *Voyage a Capella,* du chant choral à la création vocale

L'ADDA organise un stage de chant, avec Régine Gesta, aux Docks, à Cahors, le samedi 15 novembre 2014 (15 euros).

# À NOTER !

## Appel à candidature pour le prochain Tremplin de musiques actuelles

Vous êtes un groupe lotois, vous souhaitez développer votre projet. Pour participer au nouveau concours Lot Amplifié, vous pouvez vous inscrire avant le 1er décembre 2014 auprès de l'ADDA du Lot : **tremplinlotamplifie@adda-lot.com**

# À REGARDER !

## Artistes des temps glaciaires en Quercy

**Coproduction Racines - Le Miroir ; 18 euros.**
**Tél. 05 65 33 72 66 / 06 28 30 36 54.**

Ce film réalisé par Jean-Pierre Baux présente les grottes ornées de notre région d'après les travaux de Michel Lorblanchet, directeur honoraire de recherche au CNRS. Le préhistorien a étudié, pendant plus d'un demi-siècle, l'art pariétal du Paléolithique et plus particulièrement dans le Lot. Ce film constitue le complément cinématographique de l'ouvrage paru en 2010 : « Art pariétal - Grottes ornées du Quercy », synthèse d'une vie de recherches consacrée à l'art préhistorique de notre région (éditions du Rouergue).

# Cliquez
## ENTRE LOTOIS

LOT.FR

LES LOTOIS AU SERVICE DES LOTOIS

LE DÉPARTEMENT PATRIMOINE & CULTURE ENVIRONNEMENT SOLIDARITÉ
ÉCONOMIE & NUMÉRIQUE TOURISME AGRICULTURE ÉDUCATION TRANSPORTS
ROUTES SPORT LABORATOIRE D'ANALYSES SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS